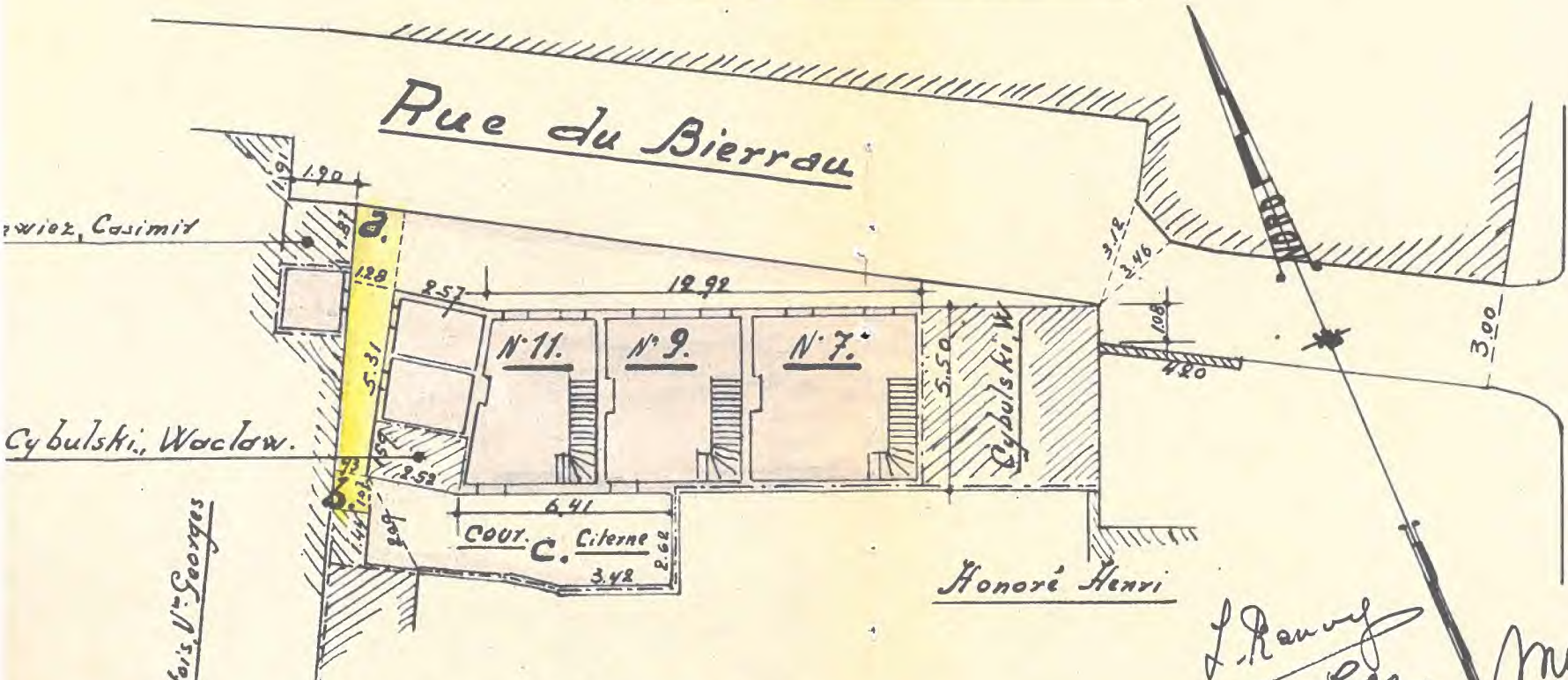


L'Commune de Marchienne-au-Pont

— La Docherie —

Plan d'une propriété appartenant à Madame Hanswex. Santois, veuve Georges, située rue du Bierrau, comprenant trois maisons portant les n^{os} 7, 9 et 11, avant-cour, remises et cour, cadastrée Section A, n^{os} 122^e, 122^f, 122^f² et 122^d², d'une contenance de 1 are. 46 centiares.



L. Rouvy
Leger
Maus
Limpert

a.b.c. : Servitude de passage pour l'accès aux remise et à la citerne se trouvant dans la cour de la propriété.

Soit et dressé par le soussigné géomètre expert immobilier légalement assermenté par le Tribunal de première instance siant à Charleroi.
Mont-sur-Marchienne le 29 juillet 1957.

[Signature]

Hanswex. Santois, V. Georges

ELLE 1/200

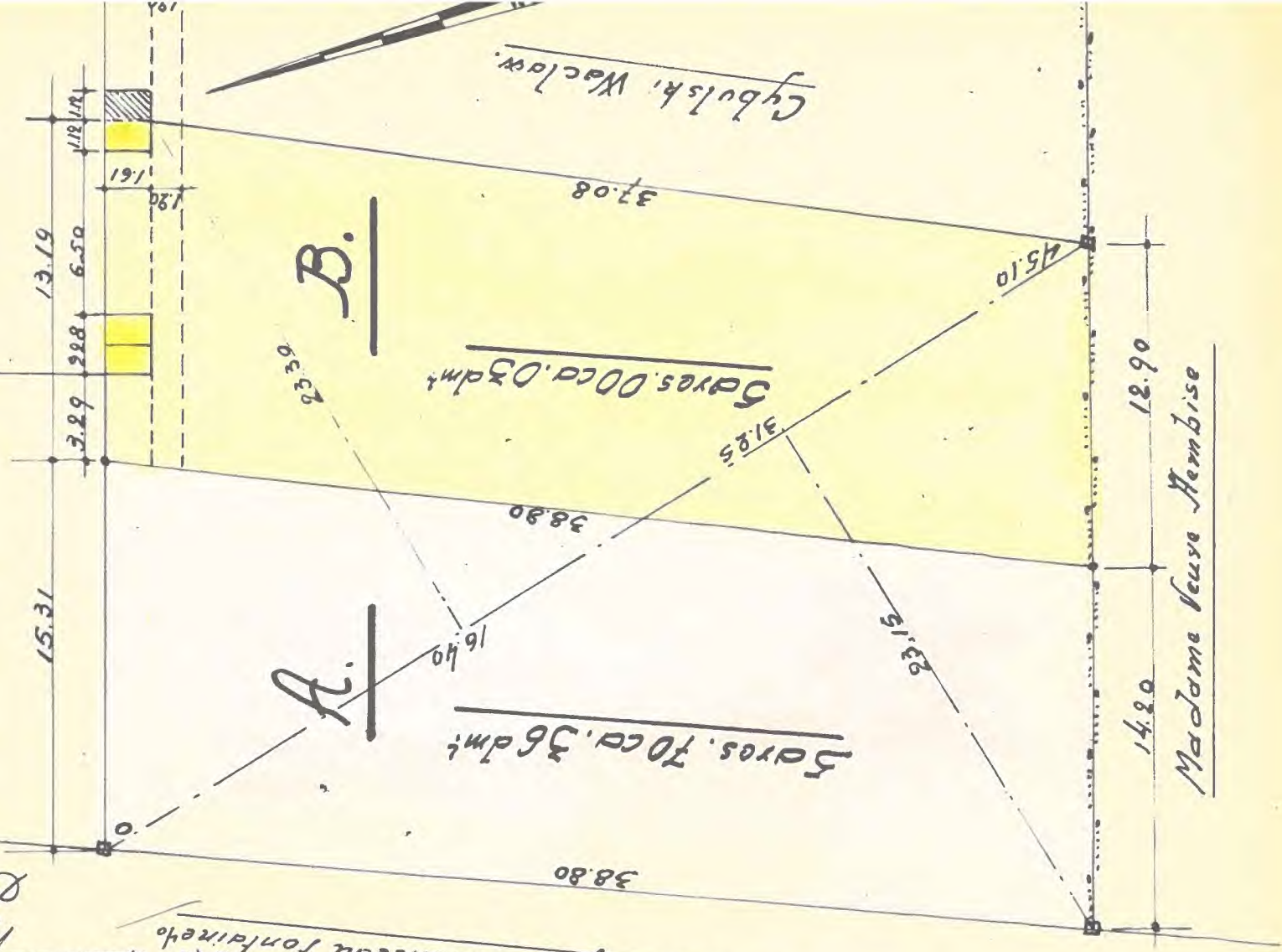
Enregistré à Chartres III, le 24/10/1925
 Vol. n° 64, c. 9, 1^{er} rôle, n° 100

Quarante-francs
 Le Receveur,
 Aubray

Madame Vis Tanvez-Santois.S.

Roock

C



5 ares, 70 ca, 36 dm²

5 ares, 00 ca, 03 dm²

A.

B.

Gybulski, Wacław.

Madame veuve Hermbise

Commune de Marchienne-au-Font

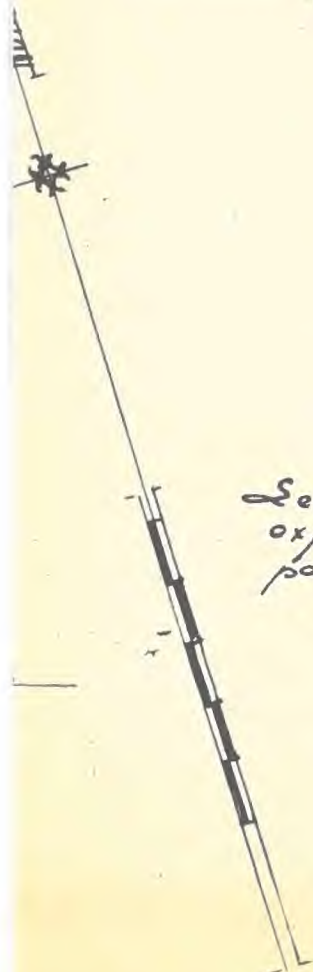
"La Docherie."

Servitude de passage : Vers rue du Bierrou →

Plan de deux parcelles de terrain appartenant
à Madame Ranwez-Santois, veuve Georges :

Parcelle A, cadastrée Section A, n° 125^t, d'une
contenance de 5 ares. 70 centiares. 36 dm²

Parcelle B, cadastrée Section A, n° 125^t, d'une
contenance de 5 ares. 00 centiare. 03 dm²



L. Ranwez

Lucy Maes^{to}.

L. Ranwez



Dressé et dressé par le soussigné géomètre
expert immobilier légalement assermenté
par le Tribunal de 1^{re} instance séant à Charleroi.
Mont-sur-Marchienne le 29 juillet 1957.



L. Ranwez